

CHAMPIONNAT DEP TE MESS 2024

DIVISION 3 POULE UNIQUE



Rencontre : 3 simples et 1 double à 1 point

SIMPLE en format 2 : 2 sets à 6 jeux et 3^{ème} set en Super Jeu décisif en 10 points avec 2 points d'écart
DOUBLE en format 4 : 2 sets à 6 jeux, point décisif et 3^{ème} set en Super Jeu décisif en 10 points avec 2 points d'écart

3ème division – POULE A Journée 1 - 24/09/2023	
53 37 9452 ST MICROELECTRONICS 2 *	/ 53 37 0065 ASPM. TOURS 2
53 37 0774 ASL. MICHELIN 1 *	/ 53 37 0058 GAZELEC TOURS 3
53 37 9500 US. FAIVELEY 3	Exempte
Journée 2 - 08/10/2023	
53 37 9452 ST MICROELECTRONICS 2	Exempte
53 37 0065 ASPM. TOURS 2 *	/ 53 37 0058 GAZELEC TOURS 3
53 37 9500 US. FAIVELEY 3 *	/ 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1
Journée 3 - 22/10/2023	
53 37 0058 GAZELEC TOURS 3 *	/ 53 37 9452 ST MICROELECTRONICS 2
53 37 0065 ASPM. TOURS 2 *	/ 53 37 9500 US. FAIVELEY 3
53 37 0774 ASL. MICHELIN 1	Exempte
Journée 4 - 12/11/2023	
53 37 0065 ASPM. TOURS 2	Exempte
53 37 0058 GAZELEC TOURS 3 *	/ 53 37 9500 US. FAIVELEY 3
53 37 9452 ST MICROELECTRONICS 2 *	/ 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1
Journée 5 - 03/12/2023	
53 37 0774 ASL. MICHELIN 1 *	/ 53 37 0065 ASPM. TOURS 2
53 37 9500 US. FAIVELEY 3 *	/ 53 37 9452 ST MICROELECTRONICS 2
53 37 0058 GAZELEC TOURS 3	Exempte

Si les 2 capitaines sont d'accord, une demande de report peut être faite avec l'accord du responsable de la division.

Responsable : Brigitte BACO

Téléphone : 07 68 27 34 98

e-mail : brigittebaco@aliceadsl.fr

Sans information préalable au responsable, il sera mis un forfait en fin de championnat, à l'équipe recevant.



Le championnat TE se joue désormais avec les classements réactualisés tous les mois par la FFT.

Le capitaine devra s'assurer du classement des joueurs pour définir l'ordre des matchs avant chaque rencontre

Le joueur doit prendre sa licence 2024 au plus tard la veille de son 1^{er} match

PHASE PRELIMINAIRE - POULE A

1 – 53 37 9500 - US. FAIVELEY 3 - MARTINS Alexis Tel. Port. 0623187967 / alex.mart@hotmail.fr

2 – 53 37 9452 - ST MICROELECTRONICS 2 - BRICE Romain Tel. Port. 0686742556 / romain.brice@laposte.net

3 – 53 37 0774 - ASL. MICHELIN 1 - RATTIER Patrick Tel. Port. 0760462362 / patrattier72@gmail.com

4 – 53 37 0065 - ASPM. TOURS 2 - THOUY Pierre Jean Tel. Port. 0772264522 / thouy.pierre@orange.fr

5 – 53 37 0058 - GAZELEC TOURS 3 - SENDRANÉ Sébastien Tel. Port. 0622865154 / sendrane@gmail.com

Règlement Sportif

Décompte des points : 3 pour une victoire ; 2 pour un match nul ; 1 pour une défaite ; -1 pour une disqualification ; - 2 pour un forfait

Double : il se déroule avec application du point décisif à 40A et le 3^{ème} set éventuel se joue en super jeu décisif en 10 points avec 2 points d'écart.

Pour le Super Jeu Décisif dans **Ten'up**, saisir le nombre de points exacts (ex 10 / 8) pour le 3^{ème} set (format court)

La feuille de match doit être lisible surtout au niveau des scores de matchs, très important pour le classement.

L'équipe qui reçoit doit rentrer les résultats de la feuille de match dans **Ten'Up**.

Aucune correction ne sera possible après chaque sortie du classement intermédiaire.

Pour tous problèmes de saisie, contacter le/la responsable de la division

Le championnat TE se joue désormais avec les classements réactualisés tous les mois par la FFT.
Le capitaine devra s'assurer du classement des joueurs pour définir l'ordre des matchs

Seuls les joueurs et joueuses qualifiés(es) TE peuvent participer au championnat.

Si vous avez des nouveaux inscrits(es), vous devez transmettre par mail leur nom et n° de licence à Nathalie REMY ainsi qu'au secrétariat du comité.

Les joueurs(ses) HC ne peuvent pas jouer, tant que leur licence 2024 n'est pas validée « compétition » par leur club FFT.

Si un ancien licencié reprend une licence après 3 ans d'inactivité, le classement 2024 attribué sera Non Déterminé (ND). Pour être qualifié en championnat, il devra faire une demande de reclassement auprès de :

Mr Pascal Guibert e-mail : pascal.guibert@cdtennis37.fr

Il faut attendre le reclassement pour le faire jouer en équipe.

Dès que la validation est faite, il faudra avertir Nathalie REMY et le secrétariat du CD37, afin de mettre à jour la liste des joueurs dans Gestion Sportive.

**Dans tous les cas, le joueur doit être en possession de sa licence 2024 avant son 1^{er} match.
Un joueur qui joue sans sa licence 2024 disqualifierait son équipe sur les journées qu'il a jouées.**